DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.



CANDIDATURE

André MOURLANNE

Membre de la C.A. Parti Socialiste S.F.I.O.,
Membre de la Commission ouvrière et paysanne
du Parti Socialiste S.F.I.O.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Roger DRIHOLE

Maire d'Auros.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour la première fois, répondant à l'insistance de mes amis, à l'appel de mon Parti, je suis candidat aux élections législatives. Dans les circonstances actuelles j'ai cru de mon devoir d'accepter l'honneur qui m'était fait.

Né à Langon, je n'ai pratiquement jamais quitté cette circonscription que je connais bien. Issu de famille modeste, dès mon adolescence je n'ai poursuivi qu'un but : faire triompher la justice sociale.

Cette fidélité à mon idéal de jeunesse m'a valu dans le passé la confiance de mes amis, mais aussi le respect de mes adversaires politiques. C'est pour moi déjà une première satisfaction.

Sans passion j'ai trop le respect de l'homme dans sa personnalité pour polémiquer, je voudrais indiquer en quelques mots les principes fondamentaux que je défendrai.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE.

Par mes contacts permanents dans le passé avec notre regretté ami J.-R. GUYON, dont je rappellerai, en hommage à sa mémoire, l'action qu'il a menée en faveur des viticulteurs et des producteurs de tabacs, j'ai acquis la certitude que les travailleurs de la ville et ceux de la terre avaient leurs sorts intimement liés.

Partisan acharné du rapprochement du monde ouvrier et paysan, j'ai toujours œuvré pour que le syndicalisme ouvrier et agricole collabore étroitement.

Dans une lettre, qui n'est pas de circonstance puisqu'elle date du 19 janvier 1960, M. Michel DEBATISSE, secrétaire général du Cercle national des Jeunes Agriculteurs m'écrivait : « Je partage personnellement les conclusions auxquelles vous arrivez dans votre lettre et relatives au rapprochement du monde ouvrier et du monde paysan. »

Je reste en effet partisan d'une politique de hauts salaires visant à accroître le pouvoir d'achat des masses ouvrières, cette politique doit permettre, dans le cadre d'une expansion économique régionale, au monde agricole de vendre ses produits à un prix plus rémunérateur, au commerce et à l'artisanat de se développer.

Mais les impératifs de l'heure commandent une véritable politique en faveur de la vieillesse. En premier lieu restituer sans retard aux vieux travailleurs le produit du Fonds national de Solidarité, permettant à ceux qui, par leur travail, ont amélioré la condition humaine, de toucher une retraite digne d'un pays évolué. Ces mêmes impératifs commandent aussi une politique de la jeunesse adaptée à la société moderne : organisation des sports, des loisirs ; en ce domaine, dès 1936, le Parti Socialiste, par l'intermédiaire de Léo Lagrange, fut un précurseur.

LAICITE

La défense de la laïcité de l'école se résume pour nous socialistes à rassembler tous les gosses de ce pays, que la vie divise trop vite, sur les bancs d'une même école pour laquelle tout le monde devrait avoir le plus grand respect, ne serait-ce que parce que, dans le passé, cette école a appris à lire et à écrire à des millions d'individus auparavant illettrés et que, aujourd'hui, elle reste le fondement même de la République.

DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Mais un autre problème domine aujourd'hui, c'est la défense de la République, celle ayant pour devise : Liberté - Egalité - Fraternité.

Si vous voulez un parlementaire toujours soumis aux princes qui nous gouvernent, inféodé aux trusts et aux spéculations qui en découlent, alors, honnêtement je vous le dis, ne votez pas pour moi. Je ne pourrai jamais être ce genre de parlementaire.

Si, au contraire, vous pensez qu'un élu issu du peuple, représentant du peuple, doit être capable de dire « oui » quand, en conscience, il pense qu'il faut dire « oui » ; capable aussi, avec la même volonté et le même courage, de dire « non » quand il croit que c'est l'intérêt de la Nation, capable de défendre sans compromission les intérêts de tous les travailleurs, alors je vous demanderai de me juger et de m'accorder votre confiance.

André MOURLANNE,
Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.

APPEL DU COMITE ELECTORAL

Notre ami André MOURLANNE est le candidat du Parti Socialiste S.F.I.O., mais aussi de toutes les forces républicaines s'inspirant de la paix, de la justice sociale et de la liberté.

Cet honneur il ne l'a pas sollicité, mais dans les circonstances actuelles, il n'a pas cru devoir se dérober à l'appel de ses amis et de son Parti.

Enfant de cette circonscription, puisque natif de Langon, nul plus que lui n'est digne de représenter les travailleurs dont il connaît les misères et les souffrances pour avoir essayé de les soulager depuis de nombreuses années.

En accordant votre confiance à André MOURLANNE, vous voterez pour un homme qui n'aura qu'un but : servir.

LE COMITE ELECTORAL

Président d'honneur : **R. CASSAGNE**, Député sortant.

VU : LES CANDIDATS

Imp. Alex JARLET, 29, rue Gratiolet - Bordeaux